

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin à 19 heures, Le Conseil municipal, convoqué par décret du premier ministre conformément à l'article L.283 du Code électoral, s'est réuni en assemblée extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel LE TALLEC, Maire.

Présents : Michel LE TALLEC, Dominique RIBIERRE ; Olivier LE CAM; Michèle BETTEX; Matthieu CHARBONNIER ; Jean-Claude BERGERON ; René RICOUL; Olivier THERET ; Nathalie DARTUIS ; Agnès GAUDEL HULIN ;

Absents excusés : Frédérique CAMOIT ; Dorine LEGRAND ; Michel ETERNOT ; Patricia ANDRIEU ; Méli ssandre RIBIERRE

Pouvoir : Madame Frédérique CAMOIT donne pouvoir à Monsieur Olivier LE CAM
Monsieur Michel ETERNOT donne pouvoir à Madame Michèle BETTEX
Madame Patricia ANDRIEU donne pouvoir à Madame Agnès GAUDEL-HULIN
Madame Méli ssandre RIBIERRE donne pouvoir à Dominique RIBIERRE

Désignation d'une secrétaire de séance : Agnès GAUDEL HULIN

Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017

Monsieur le Préfet a arrêté, le 19 juin 2017, le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Le bureau électoral présidé par Michel LE TALLEC comprenait Mme Michèle BETTEX, M. Jean-Claude BERGERON ; M. Matthieu CHARBONNIER et M. Olivier THERET,

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

M. LE TALLEC Michel, Mme RIBIERRE Dominique, Mme RIBIERRE Méli ssandre

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote.

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin à 14 voix chacun

M. LE TALLEC Michel ; Mme. RIBIERRE Dominique ; Mme. RIBIERRE Méli ssandre

Puis Monsieur le Maire a présenté la liste des candidats suppléants :

M. BETTEX Michèle, M. CAMOIT Frédérique, M. LE CAM Olivier

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote.

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin à 14 voix chacun :

Mme BETTEX Michèle, Mme CAMOIT Frédérique, M. LE CAM Olivier

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h45.

nom	Emargements
Michel LE TALLEC, Maire	
Dominique RIBIERRE, 1 ^{ère} Adjointe	
Olivier LE CAM, 2 ^{ème} Adjoint	
Michèle BETTEX, 3 ^{ème} Adjointe	
Frédérique CAMOIT, 4 ^{ème} Adjointe	Excusée – pouvoir donné
Jean-Claude BERGERON	
Matthieu CHARBONNIER	
René RICOUL	
Michel ETERNOT	
Dorine LEGRAND	Excusée
Olivier THERET	
Nathalie DARTUIS	
Agnès GAUDEL HULIN	
Patricia ANDRIEU	Excusée pouvoir donné
Mélissandre RIBIERRE	Excusée – pouvoir donné